

## G<sup>5</sup>F

### Désinfectant, Bactéricide, Virucide, Fongicide Homologation n° 2060024

Le produit **G<sup>5</sup>F** est homologué sous le N° 2060024 par le ministère de l'agriculture dans les domaines suivants :

Matériel de transport et d'élevages, logements des animaux domestiques.

Bactéricide à 0,3 %, virucide à 1,5 % et fongicide à 2 %, le produit **G<sup>5</sup>F** est utilisable en Agriculture biologique selon le cahier des charges concernant le mode de production biologique d'animaux d'élevage et complétant les dispositions des règlements (CE) n° 834/2007 du Conseil et (CE) n° 889/2008 de la Commission.

#### 1. PROPRIETES :

**G<sup>5</sup>F**, appliqué avec de bonnes méthodes de désinfection, permet d'enrayer la persistance et la diffusion des maladies dues à un microbisme trop élevé. **G<sup>5</sup>F** est exempt de formol.

Matières actives :

Glutaraldéhyde .....	(N°CAS 111-30-8).....	182 g/L
Benzalkonium chloride.....	(N°CAS 65424-851).....	41,6 g/L
Chlorure didecyldiméthylammonium.....	(N°CAS 7173-51-5).....	52 g/L

**G<sup>5</sup>F** ne contenant pas de formol, il n'est donc pas agressif pour les personnes et surfaces à traiter.

#### Spectres d'activité :

##### Effacité bactéricide

Souches bactérienne (20 °C-5 min)	Concentration active	Condition de test en eau dure	Norme
Escherichia coli	0,1 %	eau dure 30 ° f	NFT 72 171
	0,2 %	1% albumine + 1% levure	NFT 72 171
Enterococcus hirae	0,05 %	eau dure 30 ° f	NFT 72 171
	0,2%	albumine + 1% levure	NFT 72 171
Pseudomonas aeruginosa	0,1 %	eau dure 30 ° f	NFT 72 171
	0,2 %	1% albumine + 1% levure	NFT 72 171
Staphylococcus aureus	0,2 %	eau dure 30 ° f	NFT 72 171
	0,2 %	1% albumine + 1% levure	NFT 72 171

##### Effacité virucide

Souches virales (20 °C-30 min)	Concentration active	Condition de test	Norme
Talfan	1 %	1% albumine + 1% levure	NFT 72 180
	0,1 %	eau dure 30 ° f	NFT 72 180
H.C.C	0,5 %	1% albumine + 1% levure	NFT 72 180
	0,1 %	eau dure 30 ° f	NFT 72 180

### Efficacité fongicide

Souches (20 °C-15 min)	Concentration active	Condition de test	Norme
Aspergillus versicolor	0,2 %	eau dure 30 ° f	NFT 72 301
Absidia corymbifera	1,3 %	eau dure 30 ° f	NFT 72 301
Cladosporium cladosporioides	0,1 %	eau dure 30 ° f	NFT 72 301

## 2. MODE D'EMPLOI :

Pour une efficacité conforme, **G<sup>5</sup>F**, comme tout désinfectant, doit intégrer une procédure de désinfection et doit être appliqué sur des surfaces préalablement nettoyées.

Pulvérisation :	préparer une solution à 2 % de G <sup>5</sup> F
Trempage :	tremper le matériel dans une solution à 2 % pendant 2 heures
Pédiluve :	s'utilise à 2 %, à renouveler tous les 2 ou 3 jours suivant le degré de salissure
Canon à mousse :	s'utilise à 2 %

## 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide vert pâle
pH :	1,50 +/- 0,50
Parfum :	Pin
Densité :	1,04 g/cm <sup>3</sup> +/- 0,02
Stockage :	Conserver le produit dans les emballages d'origine et en position verticale et n'en prélever que les quantités nécessaires. Stocker le produit dans un local frais (moins de 30°C) et aéré, à l'abri de la lumière du soleil, des sources de chaleur et loin des combustibles ou d'autres produits incompatibles.

## 4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 4 x 5 KG – Bidon de 20 KG  
Fût de 60 KG et de 200 KG.

## 5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1254) : +33 (0)3 83 22 50 50.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Produit à usage strictement professionnel.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (ringage obligatoire après application alimentaire).

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**N° de révision 15-01-2018 V3-(1254)**